



Mattenhofstrasse 33
CH-3007 Bern
Tel. 031 381 12 19

info@unite-ch.org
www.unite-ch.org

Schweizerischer
Verband für Personelle
Entwicklungs-
zusammenarbeit

Swiss association for
the exchange of
personnel in development
cooperation

Association suisse pour
l'échange de personnes
dans la coopération
internationale

Asociación Suiza para el
intercambio de personas
en la cooperación
internacional

Associazione Svizzera per lo
scambio di persone
nella cooperazione
internazionale

Associação Suíça para o
intercâmbio de pessoas
na cooperação
internacional

Critères d'affiliation à Unité

1. L'échange de personnes dans la coopération internationale comme principal champ d'activité

Pour l'institution membre, l'échange de personnes dans la coopération internationale (échange Nord-Sud/Est-Nord) est un champ d'activité central.

Indicateurs:

- L'échange de personnes dans la coopération internationale est une composante intégrante des statuts et de la stratégie de l'institution membre.
- Dans le profil et dans les rapports élaborés, l'échange de personnes dans la coopération internationale apparaît comme un domaine d'activité avec sa pertinence propre.

2. Valeurs de base

L'institution membre reconnaît les valeurs suivantes pour l'échange de personnes dans la coopération internationale: droits de la personne humaine et démocratie ; justice sociale et globale ; équité de genre ; paix ; environnement viable. Elle re-connaît l'équivalence des cultures et des visions du monde, dans le sens d'un respect mutuel et d'un dialogue d'égal à égal.

Indicateurs:

- Présentation des valeurs dans l'image directrice
- Valeurs déterminantes pour le travail de projet et de programme
- Mise en oeuvre de ces valeurs de base dans le travail de communication publique

3. Dispositions internes

L'institution membre correspond aux exigences de la „Corporate Governance“.

Indicateurs:

- Structures de décision transparentes et démocratiques
- Structure claire et séparation des fonctions (exécution – contrôle – procédures institutionnelles internes / organigramme)
- Présentation transparente et vérification indépendante des comptes par un office reconnu

4. Ancrage

L'institution membre est ancrée et reconnue en Suisse, en particulier aussi dans le cas d'organisations internationales avec une filiale en Suisse.

Indicateurs:

- Au moins dix ans d'existence de l'institution membre, respectivement dix ans de présence et structure propre (personnalité juridique indépendante) en Suisse pour les filiales d'organisations internationales.
- Pour les filiales suisses d'organisations internationales : programme opérationnel propre et compétences propres (dans la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation des programmes; dans les activités de communication publique et de sensibilisation)

5. Sensibilisation

L'institution membre accompagne sa coopération par échange de personnes par un travail professionnel de sensibilisation dans le cadre des thèmes Nord-Sud/Est-Nord, coopération au développement, droits de l'homme, échange interculturels. En particulier, elle s'engage pour la diffusion des expériences de ses coopérants au retour.

Indicateurs:

- Travail démontrable de communication publique en dehors de la recherche de fonds de l'association
- La sensibilisation s'adresse à un cercle plus large que les seuls membres de l'institution
- Analyse et mise en valeur des expériences des engagements sur le terrain

6. Travail de mise en réseau

L'institution membre a développé un réseau de contacts au ni-veau national et international au-delà de sa communauté de croyance, respectivement de sa ligne politique.

Indicateurs:

- Elle participe activement aux réseaux suisses de politiques de développement.
- A travers les partenaires sud, elle a un réseau de contacts en lien avec le développement dans les pays d'engagement.

7. Mise en oeuvre professionnelle de la coopération par échange de personnes

L'institution membre démontre qu'elle travaille professionnellement sur le plan opérationnel.

Indicateurs :

- L'institution membre présente un processus de sélection ordonné et une préparation aux engagements qualitativement et quantitativement pertinente, celle-ci prépare systématiquement les coopérants dans leurs compétences sociales et professionnelles (mise en oeuvre interne ou externe)
- L'institution membre dispose de compétences méthodologiques pour la préparation des engagements.

8. Partenariat

La coopération avec des partenaires Sud s'oriente en fonction de cinq valeurs élémentaires d'un partenariat : réciprocité, équité, dialogue ouvert, compréhension mutuelle des cultures et effet commun..

Indicateur :

- L'institution membre reconnaît le concept formulé par Unité de coopération par le partenariat (voir le document de base stratégique „L'échange de personnes dans la coopération internationale: un apport actuel et spécifique“ de même que la déclaration de principe „Partenariat : valeurs de base, paramètres, diversité, contexte et niveau de configuration“).

9. Participation à Unité

L'institution membre participe aux activités d'Unité, à l'interne comme à l'externe.

Indicateurs :

- Participation aux AG, implication dans les groupes de travail et prise en charge d'Inputs et de mandats le cas échéant.
- Participation aux actions de sensibilisation et de lobbying d'Unité / de la coopération par échange de personnes.

10. Universalité de la solidarité et de la coopération au développement

Les engagements de coopérants sont en premier lieu orientés par les besoins des bénéficiaires et profitent aux populations des régions d'engagement indépendamment des appartenances ethniques, religieuses, de genre ou de d'orientation politique. La coopération au développement par échange de personnes n'est pas instrumentalisée à des fins de prosélytisme religieux, partisan ou de recrutement; elle s'oriente vers la création de "bridging social capital". Elle s'efforce de s'intégrer dans les planifications de développement locales et nationales.

Indicateur :

- La documentation officielle (par ex. déclaration de mission, image directrice, statuts) de l'institution membre reflète ce principe (pas de prosélytisme religieux ou politique).

Traduction littérale de la version originale allemande qui fait foi.